Ce canton à quelques mois d’intervalles subit tragiquement les suppressions d’emplois après assemat voici la tuilerie ; il faut savoir que moins de dix salariés d’Assemat ont retrouvé un CDI sur + de 57 salariés.

Plus largement Le Comminges a subi lourdement la désindustrialisation avec la fermeture d’usines comme Péchiney, Lacroix à Mazères, et cela a pesé lourdement sur les cantons touchés malgré quelques ajustements de circonstance et la volonté des élus locaux.

 Mais rien n’a remplacé ces emplois du secteur industriel. En effet à chaque fois le personnel, les citoyens, les élus se sont heurtés devant la volonté de groupes multinationaux. Malgré une contestation quasi unanime, des propositions, la démonstration des besoins de la région, et du pays, c’est la volonté des financiers qui l’a emporté au mépris de l’intérêt général.

Nous avons tous constaté l’impuissance des élus du personnel, de nos élus politiques.

Il serait temps que les solutions des salariés soient prioritaires

Il serait temps que la peur du lendemain change de camp.

 En effet, en ces temps de campagne électorale nous devons interroger le futur législateur.

 La CGT propose que les lois soient changées et privilégie les salariés au détriment de l’actionnaire. Il faut absolument que le législateur renforce les droits et les moyens d'intervention des salariés dans les entreprises. Face aux défis de toute nature, économiques ou environnementaux, on ne peut plus accepter l'idée qu'une fois qu'on a franchi la porte de l'entreprise le citoyen s'efface derrière le salarié sans pouvoir intervenir sur des aspects structurels qui ont des conséquences sur l'ensemble des salariés.

Nous l’avons vu à chaque fois que ce soit à Mazères à Pechiney c’est la finance qui l’a emporté contre l’intérêt général ; contre les salariés ; contre la région et le pays

Si nous laissons faire ce sera demain la cellulose et Lafarge qui s’y préparent dès aujourd’hui…

Oui il faut donner la prépondérance des choix de l’avenir de l’entreprise aux salariés et non à l’actionnaire ; sinon il ne nous restera rien

Alors nous allons voter prochainement : interrogeons nos candidats et notre futur député ou future députée demandons lui quelle loi sera proposé pour que de tel drame ne se reproduise pas, pour enfin donner voix prépondérante aux salariés producteur de richesses sur l’actionnaire profiteur.

C’est aussi cela que révèle notre lutte de ce jour.

C’est aujourd’hui que ce construit l’avenir du Comminges au travers de la lutte des tuiliers de Blajan.